

MALADIES CARDIAQUES CONSEILS AUX VOYAGEURS SAVOIR

Mots clés : Hypoxie, Rythme, Angor, Coronaire, Infarctus, EFR, Accident

« Le coeur est un muscle. Sain, il travaille correctement s'il peut compter sur l'oxygène transporté par les globules rouges et un réseau de distribution, les artères du coeur ou coronaires, indemne de tout rétrécissement ou sténose. Toute perturbation d'au moins une de ces deux composantes, difficilement appréciable sans des examens spécialisés, provoque un dysfonctionnement à l'origine d'une maladie que l'on nomme l'angine de poitrine. Ses conséquences sont, en l'absence de traitement, redoutables. La plus dangereuse est l'infarctus du myocarde. Il correspond à la mortification des cellules musculaires d'une ou plusieurs parois du coeur avec son risque de mort subite par l'apparition d'un trouble du rythme dans les premières minutes de l'évènement mais encore d'insuffisance cardiaque à court, moyen ou long terme ».

En aéronautique, l'hypoxie d'altitude même modérée favorise les troubles du rythme cardiaque voire les majeure. Tous les types de troubles rythmiques peuvent être observés. De même, des publications récentes ont fait état de troubles coronariens exprimés suite à une exposition à l'altitude dont des épisodes d'ischémie silencieuse survenus dès l'altitude de 2000 mètres. L'altitude cabine d'un avion de ligne est au maximum de 2438 mètres.

L'existence ou la mise en évidence d'une pathologie cardio-vasculaire vous oblige à vérifier aussi votre aptitude sur le plan pulmonaire.

Si vous avez répondu OUI à la question : " Avez-vous déjà présenté au cours d'un voyage aérien des symptômes cardiaques (douleur, essoufflement, palpitations, syncope), vous devez suivre les conseils suivants. (avis d'experts) :

- Une consultation médicale est recommandée afin d'évaluer la responsabilité de l'hypoxie dans l'apparition de ces symptômes.

- Une évaluation fonctionnelle respiratoire est conseillée.



- Une mesure de la SpO2 est recommandée à l'aide d'un oxymètre de pouls pour pouvoir statuer ;

Exemple : en cas d'atteinte pulmonaire associée de type obstructif chronique avec une intolérance à l'exercice physique : si votre SpO2 " est supérieure ou égale à 95 % le voyage aérien est autorisé sans supplément d'oxygène. Mais si votre SpO2 est strictement inférieure à 95 % (confirmée par ponction artérielle montrant une SaO2 mesurée inférieure à 95 %), la réalisation d'un test en hypoxie est recommandée. (lire la page Maladies pulmonaires pour plus de détails).

voyage-aptitude-senior.fr©création décembre 2007

Mise à jour 2022 © Dr Ghislain Haicault de La Regontais